

[Françoise Létoublon](#)
[Cours alternatif, mars 2009](#)
[La démocratie et la langue grecque](#)

Le petit corpus de Démosthène reproduit ici permet à notre sens de dégager quelques-unes des notions fondamentales de la démocratie grecque et aussi de montrer que la démocratie indispensable porte en son fruit un ver, la démagogie.

Un commentaire sur le vocabulaire de la démocratie pourrait lier l'enseignement du grec à l'éducation civique qui n'a plus de place dans notre système éducatif.

Les textes de Démosthène montrent d'abord que le principe démocratique est que les citoyens décident eux-mêmes pour eux-mêmes: *Seconde Ol.* 30, voir l'usage des pronoms personnels ὑμῶν αὐτῶν. Ils ne peuvent donc pas se plaindre quand les décisions et les conduites adoptées ne correspondent pas à leurs vœux.

La décision démocratique implique un service militaire du citoyen, avec les engagements et les risques qu'il comporte (*ibid.* § 28, 31). La capacité de décision des citoyens se fait par la *délibération* publique (τὸ βουλευέσθαι *ibid.*; § 30) où chacun peut prendre la parole (*ibid.* § 31: πᾶσι τοῖς παρίουσι λόγον δίδοναι, voir *Troisième Philippique* 3, avec analyse du mot παρῶρησία πάν(τα) et le radical du verbe "dire" qu'on connaît dans le substantif ῥησίς et dans le futur supplétif ῥηθήσομαι. παρῶρησία signifie donc "faculté de tout dire, franchise", voir aussi Platon, *Protagoras* 322e). Après la délibération intervient le vote: du substantif féminin ψῆφος désignant à l'origine un "petit caillou" qui servait pour le calcul et pour la procédure de vote, puis désignant le jeton de vote normalisé, dérive le substantif féminin aussi ψῆφισις et surtout le verbe ψηφίζομαι "déposer son jeton", d'où "voter, apporter son suffrage", et divers sens spécialisés suivant la valeur du préverbe, respectivement ἀπο-, δια-, ἐπι-, κατα-, ἀνα-, συμ-: "acquitter, absoudre", mais aussi "exclure"; "décider par le vote"; "soumettre à un vote"; "condamner par décret", "remettre aux voix", "voter avec quelqu'un". Du verbe dérivent à leur tour les noms neutre ψήφισμα "décret" (objet voté), f. ψήφισις "scrutin, procédure de vote", là encore avec des sens plus spécialisés en fonction des préverbes susceptibles de s'y ajouter.

Chaque citoyen a une compétence particulière dans sa propre spécialité, son métier, par exemple un forgeron, un charretier, un médecin..., mais la politique est l'affaire de tous (*Seconde Ol.* 30-31, voir Platon, *Prot.* 322e - 323). La démocratie ne pouvant pas toujours être directe, même dans l'Antiquité, on a recours dans certains domaines à des représentants, qui prennent les décisions à la place du peuple, mais auxquels on demande régulièrement des comptes (cf. *Seconde Ol.* 27 πικρῶς ἐξετάσαι ; *ibid.* 29, δόντες λόγον, mais surtout emploi de l'adjectif ὑπεύθυνος, composé basé sur le préverbe ὑπ(ο) et un dérivé de l'adj. εὐθύς "droit": le magistrat soumis à la reddition de comptes est en quelque sorte mis sur la voie droite (voir le Serment des Hélistes dans le *Contre Timocrate* 150).

L'objectif de la délibération et du vote démocratique est le bien public (*Seconde Ol.* 31; *Peri Syntaxeos* 13-17), non le profit personnel des individus.

Le malheur de ce régime lui est intrinsèque, si l'on suit les analyses de Démosthène: la décision commune pour le bien public ne peut pas passer par un moyen autre que la parole, et celle-ci, par sa puissance naturelle de séduction, entraîne vers des décisions autres que celle qui seraient nécessaires. Même si elle ne trompe pas le peuple de manière caractérisée, elle prend du temps, fait traîner les choses. Pendant que les démocrates délibèrent, les adversaires de la démocratie, eux, agissent, et ils la détruisent ensuite facilement de l'extérieur. La dangereuse séduction de la parole et la temporisation entraînée par l'impossibilité de prendre

des décisions rapides et de les exécuter immédiatement sont généralement dénoncées ensemble dans les discours de Démosthène, qui oppose aux discours faits pour plaire au grand nombre des autres orateurs le caractère désagréable, peu engageant de ses propres discours (*Troisième Philippique* 2: διὰ τοὺς χαρίζεσθαι μᾶλλον ἢ τὰ βέλτιστα λέγειν προαιρουμένους ; 4 τρυφᾶν καὶ κολακεύεσθαι ... κολακείας ; *Quatrième Philippique* 1-2; *Sur les Symmories* 1 προαιρεῖσθαι κεχαρισμένον ; *Troisième Phil.* 1 ὥστε δέδοικα μὴ βλάσφημον μὲν εἰπεῖν, ἀληθὲς δ' ἦ ; *ibid.* 3 ἄν τι μετὰ παρήρησίας λέγω, μηδεμίαν μοι διὰ τοῦτο παρ' ὑμῶν ὀργὴν γενέσθαι).

Surtout, il répète inlassablement que la parole doit déboucher sur l'action: la mollesse et la négligence des Athéniens font la puissance de leur adversaire macédonien (*Troisième Phil.* 1; *Quatrième Phil.* 1 et 3; *Sur les Symmories* 1-2; 14 μάταιον μῆκος). L'organisation par symmories, division de nature fiscale, s'est transformée selon lui en organe politique, permettant aux groupes de pression de s'affronter verbalement, celui qui parvient à faire le plus de bruit l'emportant (*Seconde Olynthienne* 29).

Je terminerai en parodiant Démosthène:

La situation présente, Français, citoyens, collègues et étudiants, porte sur des intérêts trop importants, elle engage trop l'avenir pour que nous n'essayions pas vous dire ce que nous croyons nécessaire: avant le vote, demandez à ceux qui vous représenteront de dire clairement ce qu'ils comptent faire, vous voterez ensuite, non pour des discours qui ne cherchent qu'à plaire, mais pour ceux qui sont susceptibles de prendre les décisions les meilleures.

Bibliographie sélective

Arendt H. *La crise de la culture*, Paris, 1972.

Droit R.P. *Les Grecs, les Romains et nous. L'Antiquité est-elle moderne?* Paris, 1991.

Lévêque P. - Vidal-Naquet P. *Clisthène l'Athénien*, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

Vidal-Naquet P. *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, 1990.

[Le grec est en New Athena Unicode, qui doit s'afficher normalement dans tous les systèmes].